



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 22 mai 2019*

**N° 98/05/2019 : TRAVAUX VOIRIE - PROGRAMME 2019 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN ET GARONNE**

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 22 mai à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 16 mai 2019.

Présents Titulaires : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Bernard GISQUET, Clarisse HEULLAND, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Sophie LARAN, Pauline MINER, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 11

Mesdames, Messieurs, Jean-Luc BUDOIA à Philippe FRANCOIS, Didier CLAMENS à Claude VIGOUROUX, Alain CRIVELLA à Véronique LAGARRIGUE, Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Paul GRAND à Christian MOULIS, Annie GUILLOT à Clarisse HEULLAND, Jean-Louis IBRES à Alain ABADIE, Pierre-Antoine LEVI à Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ à Danielle AMOUROUX, Valérie RABAULT à Rodolphe PORTOLES.

Absents Excusés : 4

Messieurs, Michel CORNILLE, José GONZALEZ, Gaël TABARLY, Thierry VIALON.

**Monsieur Philippe FRANCOIS donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Comme chaque année, le Grand Montauban réalise des travaux d'aménagement sur la voirie classée d'intérêt communautaire.

Pour cette année 2019, sont programmés des travaux sur l'ensemble des communes du Grand Montauban.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux Collectivités Territoriales, le Conseil Départemental accorde une dotation aux Intercommunalités pour les travaux d'investissements réalisés sur la voirie. Pour la Communauté d'Agglomération, cette dotation s'élève à 250 500 euros.

L'une des conditions d'attribution est que le montant des travaux soit supérieur de 25% au montant de la dotation départementale.

Le coût de réalisation des travaux à réaliser sur les communes de Montauban et Saint-Nauphary a été estimé par les services, estimation qui permet de remplir la condition d'attribution de la dotation départementale. Il vous est donc proposé d'autoriser Madame la Présidente à solliciter cette dotation auprès du Conseil Départemental sur la base des opérations suivantes :

Commune	Description/Localisation	Montant HT
Montauban	Aménagement de voirie Chemin de Saint-Pierre	540 000,00 €
Saint-Nauphary	Aménagement de voirie et création d'un piétonnier Chemin de Nadals	300 000,00 €
TOTAL		840 000,00 €

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 14 mai 2019, il vous est demandé de bien vouloir :

- autoriser Madame la Présidente à solliciter auprès du Conseil Départemental la subvention au titre des travaux de voirie 2019,
- autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier,
- inscrire la recette au budget 2019.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :
27 MAI 2019

De sa publication et/ou affichage le :
27 MAI 2019

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 22 mai 2019

La Présidente,
Brigitte BAREGES

